

Un grand projet
pour le grand

Montréal



Fondation du Grand Montréal
rapport annuel 2001





Fondation du Grand Montréal



Crédit : Tourisme Montréal

MESSAGE

du président
du conseil et
de la présidente-
directrice
générale



L'année 2001 a été l'année du grand démarrage pour la Fondation du Grand Montréal.

Afin d'établir sa crédibilité et sa viabilité, nous avons redoublé d'efforts pour lui bâtir des assises solides.

Grâce à la confiance que nous ont témoignée nos trois partenaires fondateurs, la Fondation Centraide, la Fondation du YMCA de Montréal et la Fondation Red Feather, nous avons pu constituer notre fonds commun, qui s'élève aujourd'hui à 20 millions de dollars, l'objectif visé.

Centraide du Grand Montréal et la Fondation de la famille J.W. McConnell, deux partenaires de la première heure, nous ont renouvelé leur soutien et leurs dons. Grâce à eux, nous avons pu nous doter d'une structure organisationnelle efficace, essentielle à la réussite de notre mission. La Fondation communautaire juive de Montréal nous a elle aussi apporté de nouveau une aide précieuse.

Nous avons porté notre conseil d'administration à seize membres dont l'expérience et la notoriété se sont révélées fort précieuses pour la Fondation. Leur présence autour d'une même table témoigne de l'importance qu'accordent les divers

secteurs à la création d'un outil philanthropique permanent pour la région métropolitaine.

Nous avons aussi mis sur pied un comité de placements dont le premier mandat a été d'élaborer une politique de placement et de mettre en place le fonds d'investissement de la FGM.

Nous avons adopté un plan d'action réaliste pour la croissance des avoirs, basé sur une solide analyse du contexte philanthropique dans la région de Montréal.

Le travail de préparation réalisé tout au long de cet exercice nous permettra l'an prochain de relever avec confiance les défis qui nous attendent : élargir le partenariat de la FGM, faire croître le fonds d'investissement et procéder à l'élaboration d'orientations générales pour les subventions.

Nous tenons donc à remercier les bénévoles, partenaires et le personnel de leur engagement à ce projet d'avenir. Merci aussi à M^{me} Irene Nattel, dont le mandat à la présidence du conseil a pris fin quelques mois avant la fin de l'exercice 2001 et qui, à ce titre, a piloté la mise sur pied de la Fondation. Ensemble, ils ont collaboré au succès de cette deuxième année de la Fondation.

Pierre Brunet
Président du conseil

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Brunet', located below the name and title.



Kathleen Weil
Présidente et
directrice générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kathleen Weil', located below the name and title.





UN GRAND PROJET POUR LE GRAND MONTRÉAL

En Amérique du Nord, plus de 700 fondations communautaires contribuent avec succès à la vitalité de leur ville. Depuis 1999, Montréal et sa région peuvent compter sur la leur.

La Fondation du Grand Montréal est née des efforts conjugués de leaders du milieu des affaires et du milieu philanthropique montréalais. Se sont joints au projet des organismes phares à Montréal : la Fondation Centraide, la Fondation du YMCA de Montréal, la Fondation Red Feather, la Fondation de la famille J.W. McConnell et la Fondation communautaire juive de Montréal.

La Fondation du Grand Montréal est membre de l'organisation Fondations communautaires du Canada.

UNE MISSION PHILANTHROPIQUE

La Fondation du Grand Montréal est un organisme voué au bien-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds permanents, en assure la gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.



CHACUN POUR TOUS

La région de Montréal est en pleine effervescence. Sa vitalité naît de sa diversité culturelle, économique et sociale, et le sentiment d'appartenance qu'elle suscite transcende les langues, les religions et les convictions.

La FGM est un lieu d'action pour tous ceux qui partagent une vision communautaire et qui veulent agir. C'est un organisme ouvert et transparent, qui rassemble des personnes de tous horizons qui ont leur ville à cœur et qui souhaitent une vie plus harmonieuse pour tous ses habitants. La Fondation du Grand Montréal prévoit octroyer ses premières subventions dès 2003.

DES ASSISES FINANCIÈRES SOLIDES

Ce grand projet d'avenir de la Fondation s'est bâti sur des assises financières solides.

Les fondations qui ont permis sa naissance sont fortes d'une longue tradition de succès dans le domaine philanthropique, fruit d'une gestion financière responsable et efficace.

Son conseil d'administration regroupe des personnalités reconnues du monde des affaires et très engagées sur le plan communautaire. Il compte également des représentants de fondations partenaires.

Sa vision de placements prudente vise l'équilibre entre le rendement et la sécurité du capital.

Ses frais d'exploitation sont réduits au minimum grâce à la recherche constante de partenariats avec diverses entreprises de services désireuses de faire leur part pour la région.

Enfin, la Fondation du Grand Montréal a accès à l'expérience de nombreuses fondations communautaires canadiennes et américaines reconnues pour leur efficacité.

L'UNION FAIT LA FORCE

Les donateurs et les organismes de bienfaisance partagent tous les mêmes objectifs philanthropiques. La FGM met sa structure financière au service de leur action.

La FGM offre à tous, grands ou petits, les moyens d'optimiser leurs ressources et de minimiser leurs frais de gestion. Ainsi, tous peuvent bénéficier des mêmes avantages financiers et de la sécurité à long terme d'un portefeuille élargi et diversifié, géré par des professionnels objectifs, indépendants et rémunérés.

UNE FORMULE SOUPLE ET GAGNANTE

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses partenaires. Elle leur permet d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur et de déterminer le degré d'indépendance qu'ils souhaitent conserver au sein de l'organisme.



UN VASTE ÉVENTAIL DE FONDS

Les donateurs et les organismes de bienfaisance trouveront parmi une grande variété de fonds celui qui répond le mieux à leurs attentes.



- **Fonds sans restrictions**

Ce fonds convient au donateur qui veut s'assurer que son argent servira toujours à répondre aux problèmes pressants de l'heure. Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires et les organismes communautaires responsables.

- **Fonds sectoriels
(par champ d'intérêt)**

Ces fonds permettent au donateur de désigner le champ d'activités qui bénéficiera du produit de son don ou de son fonds. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires dans ce secteur, de même que les organismes responsables.

- **Fonds désignés**

Ces fonds permettent au donateur de choisir son organisme bénéficiaire. En créant un fonds au sein de la FGM, le donateur s'assure que le produit sera versé à perpétuité à l'organisme désigné. Si l'organisme bénéficiaire cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme ayant une mission semblable.

- **Fonds supervisés
par le donateur**

Dans ce type de fonds, le donateur se réserve le droit de recommander les organismes bénéficiaires du produit de son fonds.

- **Fonds de dotation
d'organismes**

Il s'agit de fonds désignés créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire afin d'accroître ses revenus annuels. L'organisme s'assure ainsi de revenus permanents, qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement par exemple.

- **Fonds commémoratifs**

Ces fonds sont créés à la mémoire d'un proche décédé, pour que son nom se perpétue. Ils peuvent s'inscrire dans l'une des catégories de fonds ci-dessus.

Guy Bisaillon, président du conseil, Fondation Centraide; Michèle Thibodeau Deguire, présidente et directrice générale, Centraide du Grand Montréal; Irene Nattel, membre du conseil, FGM; Gilles Émond, trésorier, Fondation Centraide; Kathleen Weil, présidente et directrice générale, FGM.



Source : Alain Décarie

FONDS CRÉÉS EN 2001

Trois fonds gérés et quatre fonds de dotation ont permis à la FGM de démarrer les activités de son fonds commun avec une somme de 20 millions de dollars, atteignant de ce fait son objectif pour 2001.

FONDS GÉRÉS D'ORGANISMES

Dans les trois cas, l'organisme a conservé la propriété de son actif, confiant à la FGM le soin de le gérer efficacement pour ses besoins annuels.

Fondation Centraide

« Centraide du Grand Montréal et la Fondation Centraide ont signé des ententes avec la Fondation du Grand Montréal dans le but d'assurer une collaboration entre les deux organismes. Centraide trouvait important que le Grand Montréal se dote d'un nouvel outil qui permettrait de recueillir des fonds permanents dont les revenus serviraient à répondre aux besoins de tous les secteurs de notre communauté. »

Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale, Centraide du Grand Montréal

Fondation Red Feather

« Le soutien de la Fondation Red Feather à la Fondation du Grand Montréal s'inscrit dans notre histoire et notre tradition caritative. Partenaire important de Centraide, nous avons toujours continué aussi à soutenir les services sociaux à la population anglophone de Montréal. En créant un fonds de dotation dans le secteur social, nous assurons la pérennité d'un nom qui a marqué l'histoire philanthropique de Montréal. En confiant à la Fondation du Grand Montréal la gestion d'une partie de nos fonds permanents, nous souhaitons faire notre part pour l'avenir de Montréal. »

Sheila Goldbloom, présidente, Fondation Red Feather

Fondation du YMCA de Montréal

« Le rôle du YMCA de Montréal auprès de la population de la région rendait tout naturel son appui à l'implantation de ce nouvel instrument d'aide au Grand Montréal. De son côté, la Fondation du Grand Montréal permettra au YMCA de réduire les frais de gestion de son capital et d'augmenter ainsi les sommes qu'elle verse tous les ans au soutien de ses causes. »

Claude Garcia, président du conseil d'administration, et Marcel Côté, président, Fondation du YMCA de Montréal

FONDS DE DOTATION

Quatre fonds de dotation ont été créés en 2001

Fonds Red Feather

fonds sectoriel pour les organismes sociaux

Fonds de la famille Gallop

fonds supervisé par le donateur

Fonds Suzanne Trépanier-Côté

fonds commémoratif

Fonds Montrusco Bolton

fonds sectoriel pour l'éducation



CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT
Pierre Brunet,
vice-président du conseil,
Banque Nationale du Canada



Louis Gascon,
avocat



VICE-PRÉSIDENTE
Sheila Goldbloom,
présidente,
Fondation Red Feather



Stanley Hyman, membre
du conseil, La Fondation
communautaire juive de
Montréal



SECRÉTAIRE
Claire Richer Leduc,
avocate



Robert Kleinman, F.C.A.,
vice-président exécutif, La
Fondation communautaire
juive de Montréal



TRÉSORIER
Gilles Émond, CA, CMA,
Andersen



Michel Lamontagne,
LL.L., Adm. A., MLL Société
Conseil Inc.



Tim Brodhead, président
et directeur général,
La Fondation de la
Famille J.W. McConnell



Brian Levitt, coprésident,
Osler, Hoskin & Hartcourt



André Chagnon, président du
conseil, Fondation
Lucie et André Chagnon



Irene Nattel, directeur
général, RBC Dominion
valeurs mobilières inc.



Marcel Côté, associé,
Secor Conseil Inc.



Manon Vennat, président
du conseil, Spencer Stuart
Montréal



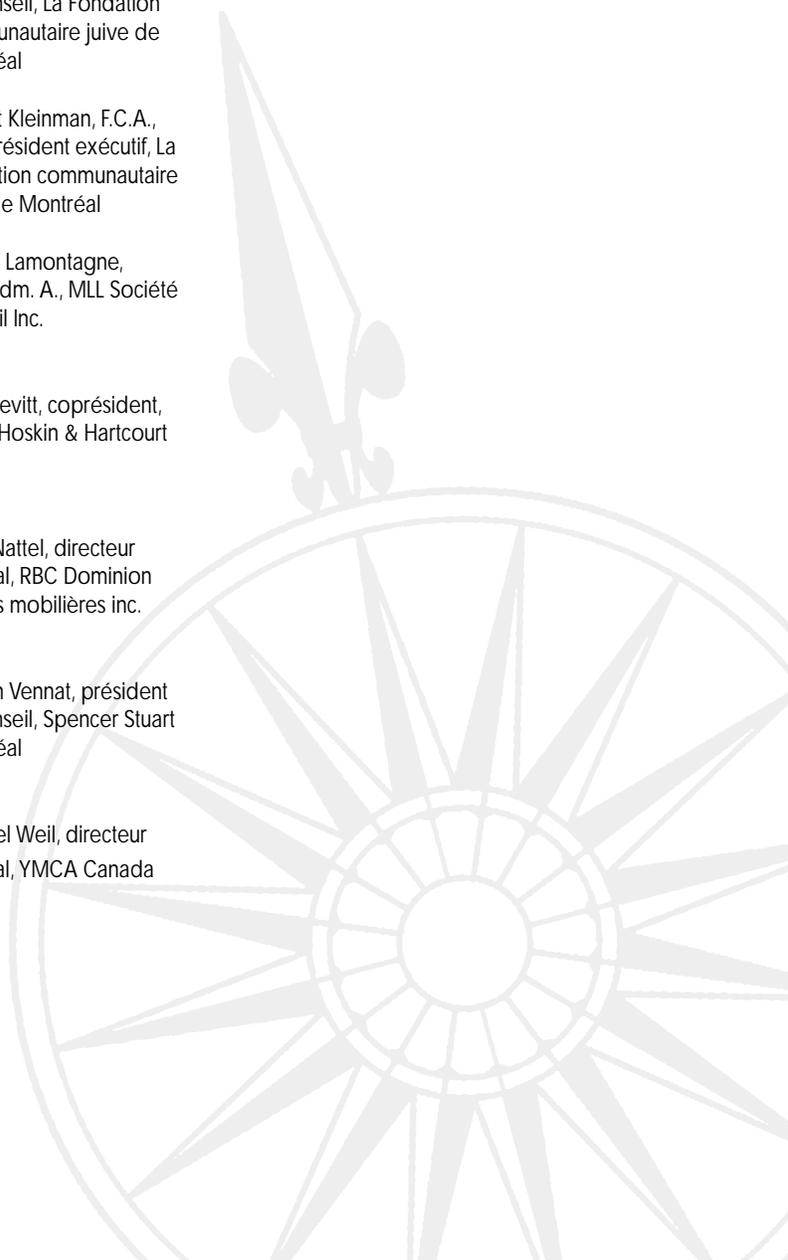
Jacques Gagnon,
vice-président relations
publiques - retraité, Alcan



Michael Weil, directeur
général, YMCA Canada



W. John Gallop, C.I.M.,
directeur, MacDougall,
MacDougall & MacTier Inc.





*Gilles Émond, président
du comité de placements*

RAPPORT DES COMITÉS

Grâce à la compétence et à l'enthousiasme de ses membres, la FGM a bâti en 2001 de solides assises pour son projet communautaire.

COMITÉ DE PLACEMENTS

« C'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté la direction de ce comité, conscient de l'importance du mandat qui nous était confié. La crédibilité de la Fondation reposait en partie sur la politique de placement que nous mettrions en place et sur les gestionnaires que nous recommanderions. Je tiens à remercier tous les membres du comité pour l'immense travail accompli avec une compétence et une générosité hors du commun. »

Gilles Émond, président du comité

Pierre Comtois, vice-président du conseil, Optimum gestion de placements inc.

Gilles Émond, CA, CMA, Andersen

Harry Feldman, FCA, associé principal, Schwartz, Levitsky, Feldman

John Gallop, directeur, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

William Ridley, président du comité des investissements, de la dotation et des dons différés, Fondation du YMCA de Montréal

Le comité de placements a mené à bien les missions suivantes :

- Élaboration d'une politique de placement
- Mise en place du fonds d'investissement de la FGM
- Sélection des gestionnaires du portefeuille et du dépositaire de l'actif de la FGM

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES FONDS

Le comité de développement des fonds a amorcé ses activités vers la fin de l'exercice, préparant le terrain pour l'année à venir. En effet, pour atteindre l'objectif de 30 millions de dollars que s'est fixé la Fondation d'ici la fin de 2002, le comité a élaboré un plan d'action, ciblant dans un premier temps les nombreuses petites et moyennes fondations que compte Montréal.

Pierre Brunet, vice-président du conseil, Banque Nationale du Canada

Jacques Gagnon, vice-président relations publiques - retraité, Alcan

John Gallop, directeur, MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

Michel Lamontagne, L.L.L., Adm. A., MLL Société Conseil Inc.

Irene Nattel, directeur général, RBC Dominion valeurs mobilières inc.

SOUS-COMITÉ DES DONS PLANIFIÉS

Terri Allister, consultante, Groupe Investors

Gilbert Lemieux, coordonnateur, programme de planification des dons, Centraide du Grand Montréal

Paul Montminy, conseiller au développement des Fondations Communautaires

Marie-Josée Raymond, Richter, chef d'équipe, Richter, Usher & Vineberg

Benoit Tremblay, directeur général, Fondation du YMCA de Montréal

Diane Tsonos, avocate, Richter, Usher & Vineberg



COMITÉ DE MARKETING ET COMMUNICATIONS

« En philanthropie, comme en affaires, la communication des plans et des réalisations d'un organisme constitue le premier pas vers la transparence. De plus, elle fait en sorte que les parties intéressées, dont les donateurs, les bénévoles et le grand public, comprennent l'importance de leur rôle dans la réalisation d'objectifs communs au profit du bien-être de leur communauté. Je suis ravi de pouvoir travailler avec des professionnels capables d'apporter à la FGM les compétences en communications et en marketing dont elle a besoin pour réaliser ses objectifs. Je remercie les membres du comité de leur précieux apport. »

Jacques Gagnon, président du comité

Alban Asselin, consultant, vice-président
communication - retraité Molson

Marcel Côté, associé, Secor Conseil Inc.

Jacques Gagnon, vice-président relations
publiques - retraité, Alcan

Jonathan Goldbloom, associé principal,
Columbia Communications

Daniel Granger, directeur général,
vice-président technologie, Edelman

Jac Joannis, président, Joannis
Marketing Communications

Michel Lamontagne, LL.L., Adm. A.,
MLL Société Conseil Inc.

Ce comité a élaboré un plan marketing
préliminaire qui servira à orienter son
travail et celui des autres comités.

PERSONNEL

Kathleen Weil, B.C.L., LL.B, présidente et
directrice générale, membre d'office des
comités du conseil d'administration

Diane Bertrand, adjointe administrative



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

BCP- Luc Goodhue

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Financière Banque Nationale

Goodhue & Associé

Joanisse Marketing Communications

Ogilvy Renault

Richter, Usher, Vineberg

Samson Bélair/Deloitte & Touche

SITQ Immobilier

Trust Banque Nationale

États financiers de

LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

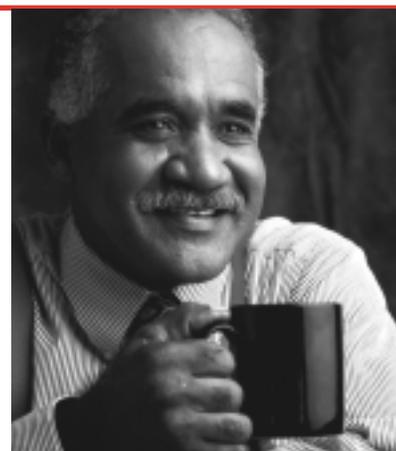
31 décembre 2001

Table des matières

Rapport des vérificateurs	13
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	14
Bilan	15
Notes complémentaires	16-17-18

Samson Bélair/Deloitte & Touche, S.E.N.C.
Certification et Services-conseils
1, Place Ville-Marie
Bureau 3000
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Tél. : (514) 393-7115
Télec. : (514) 390-4116
www.deloitte.ca



Rapport des vérificateurs

Aux membres de
La Fondation du Grand Montréal

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2001 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Le 8 février 2002



LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL
 État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	Fonds d'opérations \$	Fonds de dotation \$	Fonds pour distribution \$	Total 2001 \$	Total 2000 \$
Produits					
Dons	-	516 685	-	516 685	3 315
Dons – Centraide du Grand Montréal	75 000	-	-	75 000	75 000
Dons – La Fondation Communautaire Juive de Montréal	25 000	-	-	25 000	-
Dons – La Fondation de la famille J.W. McConnell (note 5)	-	-	-	-	60 000
Dons – The Red Feather Foundation	10 000	-	-	10 000	-
Honoraires de gestion	74 287	-	-	74 287	-
Revenus de placements	-	-	14 680	14 680	-
Intérêts bancaires	2 287	-	-	2 287	528
Autres	-	-	-	-	1 405
	186 574	516 685	14 680	717 939	140 248
Charges					
Salaires et charges sociales	154 686	-	-	154 686	17 135
Honoraires professionnels	30 575	-	-	30 575	15 422
Honoraires de gestion	26 990	-	-	26 990	-
Honoraires de fiduciaires	5 350	-	-	5 350	-
Loyer	8 058	-	-	8 058	-
Fournitures de bureau	4 822	-	-	4 822	-
Papeterie et imprimerie	1 904	-	-	1 904	-
Déplacements	3 210	-	-	3 210	453
Réunions	1 162	-	-	1 162	-
Télécommunications	2 505	-	-	2 505	-
Publicité	-	-	-	-	4 731
Assurances	708	-	-	708	-
Livraison	351	-	-	351	-
Publications et abonnements	988	-	-	988	-
Frais bancaires	557	-	-	557	-
Autres frais	92	-	-	92	188
	241 958	-	-	241 958	37 929
Résultat net	(55 384)	516 685	14 680	475 981	102 319
Solde de fonds au début	99 004	3 315	-	102 319	-
Virement interfonds (note 6)	-	6 500	(6 500)	-	-
Solde de fonds à la fin	43 620	526 500	8 180	578 300	102 319



LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Bilan

au 31 décembre 2001

	Fonds d'opérations \$	Fonds de dotation \$	Fonds pour distribution \$	2001 \$	Total 2000 \$
Actif					
À court terme					
Encaisse	40 634	-	-	40 634	65 766
Débiteurs	44 029	-	-	44 029	50 198
	84 663	-	-	84 663	115 964
Placements (note 3)	-	526 500	8 180	534 680	-
Immobilisations (note 4)	11 511	-	-	11 511	-
	96 174	526 500	8 180	630 854	115 964
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	27 554	-	-	27 554	13 645
Produits reportés	25 000	-	-	25 000	-
	52 554	-	-	52 554	13 645
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	-	520 000	8 180	528 180	3 315
Affectations d'origine interne	-	6 500	-	6 500	-
Investis en immobilisations	11 511	-	-	11 511	-
Non grevés d'affectations	32 109	-	-	32 109	99 004
	43 620	526 500	8 180	578 300	102 319
	96 174	526 500	8 180	630 854	115 964

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur



LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (FGM), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotations du public afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont stipulé que ceux-ci doivent être conservés intacts à perpétuité. Il est composé de trois catégories de fonds distincts, soit :

- Fonds désignés : les revenus sont alloués à un ou plusieurs organismes caritatifs choisis par le donateur;
- Fonds par champs d'intérêt : les revenus sont destinés à soutenir un ou plusieurs domaines choisis par le donateur, soit le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement;
- Fonds sans restriction : le donateur ne détermine ni l'organisme bénéficiaire de son fonds de dotation ni un champ d'intérêts particulier. Dans ce cas, l'attribution des revenus est confiée au conseil d'administration de la FGM, en fonction des besoins de la collectivité.

Les virements du Fonds pour distribution font suite à une résolution prise par le conseil d'administration afin d'ajuster annuellement le Fonds de dotation en fonction du taux annuel moyen de l'indice des prix à la consommation.



2. Conventions comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

iii) Fonds pour distribution

Le Fonds pour distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués et le virement annuel au Fonds de dotation afin d'ajuster ce dernier en fonction du taux annuel moyen de l'indice des prix à la consommation.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opération au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

Il n'y a aucun amortissement de calculé l'année d'acquisition d'une immobilisation.

3. Placements

	\$
534,196 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (valeur au marché de 541 873 \$) (note 7)	534 680



LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

4. Immobilisations

	2001			2000
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	6 975	-	6 975	-
Matériel informatique	4 536	-	4 536	-
	11 511	-	11 511	-

5. La Fondation de la famille J. W. McConnell

La Fondation de la famille J. W. McConnell s'est engagée à verser une somme de 120 000 \$ à la FGM pour financer les frais de démarrage. De cette somme, une tranche de 60 000 \$ a été reçue au cours de l'exercice 2000 et un solde de 60 000 \$ est à venir en 2002.

6. Virement interfonds

Le conseil d'administration a autorisé le transfert de 6 500 \$ du Fonds de distribution au Fonds de dotation afin d'ajuster annuellement ce dernier en fonction du taux annuel moyen de l'indice des prix à la consommation qui s'établit à 2,60 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

7. Fonds sous gestion

La FGM gère, en plus de ses propres fonds, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Cette dernière présente ses placements à la valeur au marché. En date du 31 décembre 2001, la valeur au marché des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal s'établit comme suit :

	Nombre de parts	Valeur au marché
		\$
<i>Fonds sous gestion confiés par diverses entités</i>		
Fondation Centraide	15 473,515	15 695 870
The Red Feather Foundation	2 160,815	2 191 866
La Fondation du YMCA de Montréal Inc.	3 483,628	3 533 688
	21 117,958	21 421 424
<i>Fonds sous gestion appartenant à</i>		
La Fondation du Grand Montréal	534,196	541 873
	21 652,154	21 963 297

8. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.